



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E28322

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2027

ÉDITÉ LE

22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 12 195

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 342 568 599 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 80 00968

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 169187077 B 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 169187077 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SARL RAYNARD

118 ALLÉE DES SYCOMORES
69930 ST LAURENT-DE-CHAMOUSSET

Téléphone : 04 74 70 51 87

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.raynard-chauffage-lyonnais.fr>

E-mail : raynardsarl@free.fr

Responsabilité légale :

GERBOUD JEAN LUC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/06/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/06/2025
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	23/06/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	23/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/06/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	03/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/10/2023
o Chaudière bois	08/10/2024
o Poêle ou insert bois	08/10/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	03/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.